Hind AISSAOUI BENNANI

Vercheny, le 3 avril 2009

A l'attention du Collectif de défense de l'hôpital de Die

En tant qu'habitante du Diois, je tiens à apporter mon témoignage ainsi que mon soutien à toutes les personnes qui se battent pour maintenir l'hôpital de Die, centre hospitalier de proximité et de qualité. Je ne travaille pas dans le milieu hospitalier, c'est donc en tant qu'usagère du service public que je m'exprime.

Dans un premier temps, je souhaite rappeler que le Diois et ses territoires voisins ne sont pas des « arrière-pays ». Ce sont des pays, NOS PAYS. Je réagis là à des propos tenus lors d'un échange qui a eu lieu entre un représentant du peuple et la ministre de la Santé lors de questions au gouvernement. Ce qualificatif est méprisant pour tous les habitants du milieu rural qui font vivre ces territoires. Lorsque le terme « arrière » est utilisé, c'est que l'on suppose l'existence d'un « avant », d'une référence vers laquelle nous sommes tous supposés tendre. Simple mais ô combien révélatrice question de sémantique !

J'ai accouché d'une petite fille le 1er décembre dernier à l'hôpital de Die où j'ai été suivie tout au long de ma grossesse. L'équipe a été formidable. Compétente et à l'écoute, elle nous a mis en confiance avec mon mari. Tout leur travail nous a permis d'accueillir notre enfant dans les meilleures conditions possibles et leur disponibilité nous a permis de ne pas nous sentir seuls et démunis comme on peut l'être lors de ces grands moments que nous réserve la vie. A aucun moment, nous ne nous sommes sentis en insécurité.

Pendant ma grossesse, d'autres femmes de mon village étaient elles aussi enceintes, mais leur terme était prévu après le 1er janvier. Je peux vous assurer qu'en novembre dernier, l'annonce de la poursuite provisoire des activités de la maternité jusqu'au mois de juillet 2009 a été la source d'un grand soulagement. C'est aujourd'hui au tour de celles qui vont accoucher après cette date d'être confrontées aux incertitudes et aux angoisses. S'il y a une source d'insécurité sanitaire sur nos territoires, c'est bien ce climat de précarité généré par les menaces qui pèsent sur notre hôpital.

D'autre part, il y a quelques jours, j'ai dû accompagner notre voisin aux urgences de l'hôpital suite à un accident de moto. Sa femme venait d'obtenir son permis de conduire et ne se sentait pas capable de prendre le volant dans l'état de stress dans lequel elle se trouvait. Ce détail est important, parce qu'il faut que les décideurs se rendent compte que tout le monde ne peut pas se déplacer facilement. La réalité sociale dans nos vallées est loin de celle dont bénéficient les résidentiels secondaires qui nous rendent visite en été et de l'image reflétée par les offices de tourisme. Notre voisin souffrait énormément à cause d'une fracture et si nous avions dû l'emmener à Valence, ce long trajet aurait été très stressant pour tout le monde et encore plus douloureux pour le blessé.

La question de la suppression de certaines activités du centre hospitalier est une vraie menace pour le Diois et ses habitants, en tant que personnes et sujets de droit. Non seulement, elle met en danger leur propre vie, mais elle plonge les personnes qui sont en situation de précarité sociale dans un isolement encore plus grand. Les questions relatives à l'accès à la santé ne se traitent pas avec une calculatrice, mais avec le souci prioritaire de répondre aux réels besoins des populations qui sont concernées.

Hind AISSAOUI BENNANI